



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES SAGES du 10 mars 2022

Sur invitation de Monsieur le Maire, Jean-Michel BUF, la réunion du Conseil des Sages s'est tenue le jeudi 10 mars 2022, en la salle du Conseil municipal, à 9 h 30.

### **Ordre du jour**

- 1) Approbation du compte-rendu du 13 janvier 2022 ;
- 2) Finalisation de la Semaine Bleue 2022 ;
- 3) Finalisation des deux animations : Diaporama sur les rues de BLAIN - Randonnée botanique ;
- 4) Questions diverses ;

### **Étaient présents**

Yves BEAUPERIN, Maurice BOUJU, Colette CHAUVIN, Danielle CORMERAIS, Martine FOURNAUD, Pierre GUINE, Michel GUITTON, Gilles HEURTIN, Michel LECOQ, Marie-Noëlle MOUSSIEAU, Jacqueline OLIVIER et Josette SEROUX.

Marie Jeanne GUINEL, élue.

### **Étaient excusés**

Nicole BEAUPERIN, Marcel BUSSON, Catherine CASTINCAUD-FOURE et Philippe ETIENNE.

Préalablement à l'ordre du jour, Yves BEAUPERIN souhaitait, au nom du Conseil des Sages, adresser toutes leurs condoléances à Marcel BUSSON, suite au décès de son épouse, ainsi qu'à Danielle CORMERAIS, suite au décès de sa maman, et remercier Roselyne COCHIN-MERCIER et Bernard MOUSSIEAU pour leur investissement au sein du Conseil des Sages.

### **1) Approbation du compte-rendu du 13 janvier 2022**

Le compte-rendu de la réunion du 13 janvier 2022 a été approuvé à l'unanimité.

### **2) Finalisation de la Semaine Bleue 2022**

- **Lundi** : visite à SAFFRÉ de l'unité d'eau potable.  
Pas de problème, toutefois Éric HECKER, chargé de mission prospective et communication pour Atlantic'Eau, va contacter M. BEAUPERIN pour l'informer des différentes sorties que cette société organise sur ce sujet dans différents endroits.  
Jean-François RICARD, de la municipalité de BLAIN, est l'intermédiaire à contacter pour toute demande à Atlantic'Eau.

- **Mardi** : Histoire de la forêt.  
La préparation du support est en cours, pas de problème.
- **Mercredi** : le contrat pour le spectacle est signé.
- **Jedi** : lors de la précédente réunion, il avait été proposé trois thèmes pour la conférence de la CLCV :
  - Logement et santé,
  - Alternative au plastique,
  - et Alimentation saine et économique.

Il est décidé que le thème « Logement et santé » serait abordé cette année.

Toutefois Martine FOURNAUD, organisant des ateliers à son domicile tous les quinze jours, accepte de faire une intervention le jeudi matin ou une autre matinée éventuellement. Elle va nous proposer les thèmes qu'elle pourra développer.

- **Vendredi** : Croisière d'une heure avec la Toue sur le canal de Nantes à Brest pour 12 personnes, suivie d'une dégustation de terrines. Le coût de l'opération est ramené à 198 €.
- **Samedi** :
  - Conférence d'Alexis FLAGEUL portant sur « Blain, lors de la Deuxième Guerre mondiale » ;
  - La chorale et l'auberge espagnole.

Éventuellement lors d'une matinée, selon la disponibilité du cinéma, un film pourrait être proposé par exemple :

- La Vie devant soi ;
- Huguette avec Line Renaud ;
- Les Beaux Jours...

Il avait été proposé « J'y suis, j'y reste » en partenariat avec Leroy Merlin. Cette activité ne semble plus être répertoriée chez ce partenaire et elle risquait de faire double emploi avec l'intervention de la CLCV.

### 3) **Finalisation des deux animations** :

- **Diaporama du 18 mars**  
Le président souhaiterait que l'on puisse disposer des badges prévus dans le budget.  
L'annonce de la soirée figure bien sur le panneau publicitaire, sur Facebook et sur WiKer.  
Le diaporama est au point.  
Il conviendra de voir la faisabilité d'une distribution de gâteau lors du changement d'intervenant.  
La soirée se déroulera en deux parties :
  - La première partie sera consacrée à une sélection de 116 diapos avec un commentaire de Jacqueline LEROUX et durera une heure environ.

- La seconde partie sera consacrée au canal de Nantes à Brest sur le secteur 44 et aux fondations des paroisses de Saint-Émilien et de Saint-Omer et sera présenté par Michel MONNIER.

Des clés USB seront distribuées, comme la fois précédente, par groupe de trois. Le troisième devra rapporter la clé à la Mairie. En ce qui concerne les clés possédées par les Sages, elles pourront être complétées avec ce nouveau supplément.

Un cadeau sera remis à Jacqueline LEROUX et Michel MONNIER lors d'un prochain Conseil des Sages.

- **Randonnée botanique**

Martine FOURNAUD nous propose une randonnée botanique le 11 juin 2022 en partenariat avec le CSC TEMPO. Celle-ci sera limitée à 14 personnes, une inscription avant le 15 mai 2022 est nécessaire.

Cette randonnée, se déroulera de 10 h 00 à 12 h 00, avec possibilité de covoiturage à la Mairie.

Martine FOURNAUD (3 personnes) et Yves BEAUPERIN (3 personnes) sont, dans l'immédiat, volontaires pour le covoiturage.

Cette randonnée se déroulera sur le bord du canal, à Saint-Omer, au lieu-dit la Rouaudais, car il existe en ce lieu une biodiversité et une aire de pique-nique. La veille, une cueillette sera faite afin de préparer la dégustation qui suivra la randonnée. Cette dégustation sera préparée dans la cuisine du CSC TEMPO et sera prise en charge financièrement par « le Clos des Bourraches ».

Une publicité va être faite dans le prochain bulletin et les journaux vont être contactés.

Il avait été envisagé la visite de l'étang de VAY. Un devis pour l'année 2023 a été reçu. Cette visite concerne 20 personnes pour une durée de 2 heures avec prêt de jumelles pour chaque participant et une longue vue pour le groupe. On reprendra contact à l'automne prochain. Le montant du devis est de 200 €.

Quant à la Centrale thermique de CORDEMAIS, aucune visite n'est actuellement possible.

#### **4) Questions diverses**

Pas de questions diverses.

À la prochaine réunion du Conseil des Sages, il sera envisagé les disponibilités des Sages pour la tenue des bureaux de vote relatifs aux législatives du 12 et 19 juin prochains.

#### **Prochaine réunion du Conseil des Sages**

La prochaine réunion du Conseil des Sages est fixée au 12 mai 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 10 h 40.

Fait à BLAIN le 10 mars 2022,

Compte rendu rédigé par la secrétaire : Mme Jacqueline OLIVIER

Lu et approuvé par :

M. Yves BEAUPERIN, président,

Marie-Jeanne GUINEL, élue.